

## EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

### DE LA COMMUNE DE CHEVREMONT

Séance du 23 avril 2026

NOMBRE DE MEMBRES  
AFFERENTS AU CONSEIL  
MUNICIPAL

19

EN EXERCICE

19

QUI ONT PRIS PART A LA  
DELIBERATION

17

DATE DE LA CONVOCATION  
10 avril 2026

DATE D'AFFICHAGE DE LA  
CONVOCATION  
10 avril 2026

OBJET DE LA DELIBERATION

**Affectation du résultat de  
l'exercice 2025**

L'an deux mil vingt-six, le vingt trois avril à 20 heures 00, le Conseil Municipal de cette Commune, régulièrement reconvoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la Loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de Monsieur Jean-Daniel HEIDET, Maire.

Etaient présents : M. HEIDET Jean-Daniel, Maire - Mme FREMY Maria, M. PACAUD Pierre, Mme CESCA Mélanie, M. VAGNEY Fabrice, Adjoints – M. MAMET Benoît, Mme ROBIN Béatrice, Mme QUENOT Anne, M. KACHEL Christian, Mme SCHAUER Agnès, Mme BOULANGEOT Bénédicte, M. BRUN Alain, Mme TAVERNIER Aurélia, M. HILT Julien, M. HOUOT Olivier, Mme DUSART Claire-Marie, Conseillers municipaux.

Absent excusé :

M. TOURNIER Bernard, pouvoir à Mme ROBIN Béatrice.

Absents :

Mme LECHGUER Najat,  
M. SCHWALM Michaël.

M. HILT Julien, Conseiller municipal, a été nommé secrétaire.

En préambule, il faut rappeler que le résultat dégagé au titre de l'exercice clos (2025), cumulé au résultat antérieur reporté (2024) est affecté en priorité au besoin de financement de la section d'investissement (R 1068) pour combler un éventuel déficit. S'il y a un reliquat, celui-ci peut être reporté en recettes de fonctionnement (R 002) ou en surplus en recettes d'investissement au compte 1068.

A noter qu'en ce qui concerne notre Commune, nous avons un besoin de financement à combler.

Après avoir entendu le compte financier unique de l'exercice 2025,

Considérant les opérations régulières,

Statuant sur l'affectation du résultat de fonctionnement 2025,

Pour extrait certifié conforme,  
Chèvremont,  
le 29 avril 2026  
Le Maire,  
Jean-Daniel HEIDET



Constatant que le compte financier unique présente les résultats suivants :

|                   | Résultat compte administratif 2024 | Virement à la Section d'investissement au titre de l'affectation du résultat 2024 | Résultats de l'exercice 2025 | Restes à réaliser au 31/12/2025 | Reports nets  | Besoin de financement 2025 |
|-------------------|------------------------------------|-----------------------------------------------------------------------------------|------------------------------|---------------------------------|---------------|----------------------------|
| Section d'invest. | 172 276.34 €                       |                                                                                   | -219 868.47 €                | -570 236.21 €<br>428 145.38 €   | -142 090.83 € | -189 682.96 €              |
| Section de fonct. | 352 055.76 €                       | -232 055.76 €                                                                     | 192 613.18 €                 |                                 |               |                            |

Considérant que seul le résultat de la section de fonctionnement doit faire l'objet de la délibération d'affectation du résultat (le résultat d'investissement reste toujours en investissement et doit, en priorité, couvrir le besoin de financement de la section),

Le Conseil municipal, à l'unanimité des conseillers présents ou représentés, décide d'affecter ce résultat comme suit :

|                                                                                   |                                           |
|-----------------------------------------------------------------------------------|-------------------------------------------|
| <b>Résultat de fonctionnement cumulé au 31/12/2025</b>                            | 312 613.18 €                              |
| <b>Affectation obligatoire :</b>                                                  |                                           |
| A la couverture d'autofinancement et/ou exécuter le virement prévu au BP (c/1068) | 189 682.96 €                              |
| <b>Solde disponible affecté comme suit :</b>                                      |                                           |
| Affectation complémentaire en réserves (c/ 1068)                                  | 2 930.22 €                                |
| <b>Affectation à l'excédent reporté de fonctionnement (ligne 002 - Recette)</b>   | <b>120 000.00 €</b>                       |
| <b>Total affecté au c/ 1068 :</b>                                                 | <b>192 613.18 €</b>                       |
| <b>Déficit de fonctionnement cumulé au 31/12/2025</b>                             |                                           |
| Déficit à reporter (ligne 002 - Dépense)                                          |                                           |
| <b>Résultat d'investissement cumulé au 31/12/2025</b>                             | <b>(ligne 001 - Dépense) -47 592.13 €</b> |

Fait et délibéré, les jour, mois et an susdits. Ont signé au registre tous les membres présents.

**ACTE RENDU EXECUTOIRE**  
après dépôt en Préfecture le

Pour extrait certifié conforme,  
Chèvremont,  
le 29 avril 2026  
Le Maire,  
Jean-Daniel HEIDET

